

Diplôme Universitaire Prévention et règlement négociés des conflits : Médiation / conciliation / prévention en entreprise

validée par la CFVU du 4 avril 2017

DUREE

Enseignements théorique et pratique
Volume horaire : 130 heures
(tronc commun 100h + option 30h)

DATES

Calendrier prévisionnel : octobre 2017
à avril 2018
Début des cours : octobre 2017
Fin des cours : avril 2018
(2 jours de formation par mois - Cas
pratique : samedi matin)

CALENDRIER

Retrait et dépôt des dossiers : avril
2017 - 24 août 2017
Commission d'admission et résultats : fin août 2017

LIEU DE LA FORMATION

Parc technologique universitaire - Saint
Denis

FINANCEMENT

20€ (frais de dossier non remboursables) par chèque, carte bancaire ou mandat cash libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'université de La Réunion

Frais de formation :

- DU complet

Individuel Payant* : 2160 euros

Convention Employeur** : 3080 euros

- Formation modulaire (Module 1, 2, 3, 4, Training)

Individuel Payant* : 1660 euros

Convention Employeur** : 2430 euros

Nombre de participants : 20

Ouverture sous réserve d'un minimum de participants.

* Le tarif « individuel payant » s'adresse aux personnes qui assurent sur leurs fonds personnels le coût de formation proposé. Pour les candidats dont les frais de formation sont pris en charge, le tarif « convention employeur » s'applique.

** Les candidats désirant bénéficier d'une prise en charge du coût de leur formation doivent entreprendre les démarches immédiatement (et à minima 3 mois avant le début de la formation) de façon à disposer de leur financement lors de l'inscription définitive.

Renseignements :

02.62.48.33.70

sufp@univ-reunion.fr

ww.sufp.re



Responsable pédagogique

Stéphane MANIN, MCU Université de La Réunion

Coordinatrice pédagogique

Vanessa RODRIGUEZ, Avocate-Médiatrice, Barreau de Saint Denis

Equipe pédagogique (à titre indicatif)

Jacques BRANDIBAS, Psychologue

Jean-Claude DELGENES, Fondateur et dirigeant de Technologia

Bernard ETCHEVERRY, Médiateur, Avocat honoraire, ancien Bâtonnier

Fabienne HOARAU, Chargée d'enseignement, Université de La Réunion

Stéphane MANIN, MCU, Université de La Réunion

Françoise MARECHAL-THIEULLENT, Avocate-Médiatrice, Barreau de Bayonne

Morgane OSTA AMIGO, Experte en immobilier

Vanessa RODRIGUEZ, Avocate-Médiatrice, Barreau de Saint Denis

Claire VASSIAS, Médiateur, coach, formatrice spécialisée en gestion des conflits

Objectifs de la formation

- Conseiller et accompagner la médiation dans tous les domaines de la vie sociale et économique.
- Présenter les fondamentaux de la médiation, dans les champs juridiques, psychologiques, sociologiques et de la communication.
- Acquérir les méthodes et techniques de gestion des conflits.
- Maîtriser les outils nécessaires à la pratique de la médiation.

Public, Conditions d'accès et Pré-requis

Toutes personnes s'intéressant à la médiation et désirant s'initier à ses principes :

- Cadres Administratifs, Responsable des Ressources Humaines, Professionnel du secteur Juridique, Personnels du secteur Educatif et Social.
- Salariés, Demandeur d'emploi, Personnes en reconversion.
- Professionnels qui souhaitent s'orienter vers les fonctions de tiers facilitateurs (médiateurs / conciliateur) ou à la fonction de préventeur (intra-entreprise), salarié, enseignants, salariés en milieu carcéral, milieu de la santé.

Programme

MODULE 1 : LES MODES (NEGOCIES-ALTERNATIFS-AMIABLES) DE REGLEMENT DES CONFLITS (2 jours)

o Définition des MARD / MARC / MARL

o Définition du conflit

o La posture du médiateur : neutralité-indépendance- impartialité

o Les valeurs et le rôle social de la médiation

o Le processus de médiation (en combinant le cours classique et les études de cas)

o Les difficultés de la mise en œuvre de la médiation

o La médiation, un processus par étapes : pourquoi ? quel est l'intérêt du processus

o Mettre fin à la médiation conventionnelle/judiciaire

MODULE 2 : ACCOMPAGNER LE DIALOGUE ET FACILITER LA COOPERATION (2 jours)

o La psychologie de l'individu en conflit

o Positionnement et posture du médiateur

o Instaurer la confiance avec les parties et les avocats

Miser sur la formation continue à l'Université de La Réunion,
c'est bénéficier de formations de qualité, résolument professionnalisantes.

Diplôme Universitaire

Prévention et règlement négociés des conflits : Médiation / conciliation / prévention en entreprise

Renseignements :

02.62.48.33.70

sufp@univ-reunion.fr

www.sufp.re

- o Le(s) conflit(s) / Le conflit intra familial / Le conflit intra-entreprise
- o Les outils par étapes du processus
- o Communication, questionnement, et écoute
- o Les changements de posture
- o Empathie et altérité
- o Réussir à briser les malentendus
- o Construire l'accord, vérifier sa faisabilité et la satisfaction des parties
- o Accompagner le processus décisionnel
- o Les techniques de négociation raisonnée
- o Ecoute active / Reformulation
- o La communication non violente – principe de base
- o Médiation et négociation : nuances et points communs

MODULE 3 : DIALOGUE ET INTER-CULTURALITE (2 jours)

- o Comprendre les logiques des violences et des conflits, leurs modes de résolution
- o Prendre en compte la diversité dans son ensemble et les différences culturelles des parties dans le processus de médiation,
- o Travailler à partir des parties, de leurs systèmes, de leur complexité, de leurs références religieuses et socio-politiques : des valeurs et intérêts individuels aux valeurs et intérêts collectifs
- o Intégrer la systémique dans sa pratique
- o Adapter sa communication

MODULE 4 : ETHIQUE ET DEONTOLOGIE DU MEDIATEUR/CONCILIATEUR (2 jours)

- o Les caractéristiques du droit/médiation
- o La hiérarchie des règles de droit
- o Ethique et déontologie
- o Tableau des institutions françaises, juridictionnelles en particulier
- o Le respect mutuel droit/médiation
- o Valeur des conventions en matière de médiation

TRAINING (samedi matin)

- o Méthodes pédagogiques : cas construits à partir de situations d'actualité ou rencontrées par les formateurs dans leurs pratiques de médiateurs.
- o Ce cours vise à donner à chacun la possibilité :
 - de s'approprier la posture du médiateur par des mises en situation,
 - d'explorer divers comportements possibles face aux situations,
 - de développer des qualités de médiateur ,
 - de prendre conscience des phases et difficultés rencontrées fréquemment en médiation, quant à l'identification des nœuds conflictuels, au temps nécessaire à la maturation et à la résolution de problèmes, la volonté de renouer une relation satisfaisante,
 - d'identifier et de construire sa personnalité de médiateur grâce à des mises en situation, de prendre en compte le contexte, les interactions entre les parties, la personnalité de ces dernières...
 - de comprendre la place de la médiation judiciaire et conventionnelle au sein du fonctionnement de la justice

OPTIONS : PRATIQUE DE SPECIALITE

- Option 1 : La médiation du « travail » : relations sociales inter-entreprise
- Option 2 : La médiation et la santé au travail
- Option 3 : La médiation et la vie des affaires
- Option 4 : La médiation dans la construction et l'immobilier
(ouverture de l'option sous réserve d'un nombre minimum de candidats)